



BULLETIN MUNICIPAL

2021



SAINT LEGER
MAGNAZEIX



SOMMAIRE



Vie communale

Le mot du maire.....	2
Dossier budget communal.....	3-5
Employés municipaux.....	6-8
Fêtes de fin d'année/Ecole.....	9
Etat civil.....	10



Vie pratique

Annuaire entreprises.....	11-12
Infos Mairie.....	13



Vie associative

FNACA.....	14
Club du 3 ^{ème} âge.....	14
SVPBM.....	15
Association des St Léger de France.....	15



Histoire et patrimoine

Histoire de St léger.....	16-17
Natura 2000	18-19



Infos diverses

Les encombrants.....	20
Mission locale rurale.....	21-23
ADIL 87.....	24
FREDON.....	25
Les amis des chats.....	25
Maison de service au public.....	26
Numéros utiles.....	27

MOT DU MAIRE

Chers concitoyens

Nous voilà déjà en février et notre situation sanitaire ne s'est pas vraiment améliorée. La menace COVID est toujours présente avec toutes les restrictions qu'elle engendre. Vivement que la vaccination porte ses fruits !

A ce sujet, nous avons été missionnés par la mairie de Magnac Laval pour recenser tous les habitants de notre commune âgés de 75 ans et plus qui souhaiteraient être vaccinés. L'HIHL, sur le site de Magnac Laval, ouvrira prochainement un centre de vaccination. Si par hasard nous avons oublié quelqu'un, ne pas hésiter à appeler la mairie. Nous ferons suivre votre demande.

Nous avons commencé à étudier le budget communal et nous avons une réelle problématique sur le compte de l'eau (avec un déficit en section de fonctionnement de l'ordre de 86 000€). Il faut donc le remettre à l'équilibre. Ce n'est pas de gaîté de cœur, mais nous allons devoir augmenter le tarif de l'eau. Il faut savoir qu'il n'a pas été modifié depuis 2016.

Nous allons profiter du plan de relance de l'Etat pour isoler nos bâtiments publics, mairie, école et cantine pour faire des économies d'énergie; ce qui représente une part importante dans le budget.

En ce qui concerne l'information et la communication, une boîte à idées sera mise à votre disposition à la mairie pour recueillir vos suggestions. Un livret d'accueil sera remis aux nouveaux arrivants afin de faciliter leur intégration. Nous publierons un bulletin en début d'année ainsi que deux ou trois « abrégés » pour vous informer régulièrement.

Très bonne année à tous.

Bien à vous.



Le Maire, ROUET Jean-Louis

Dossier budget communal

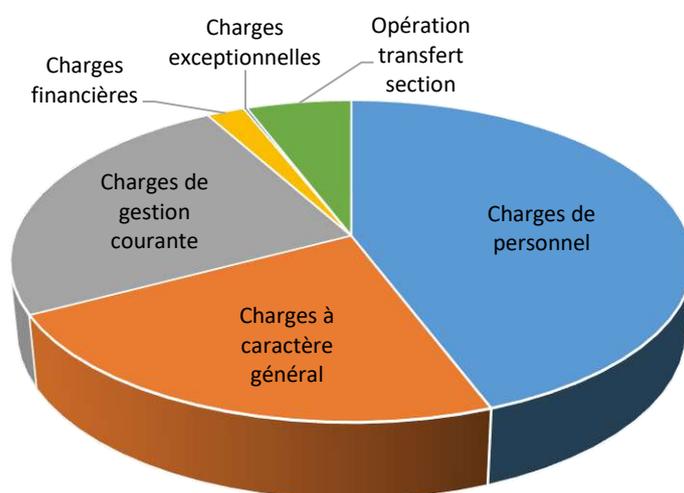


Le budget est composé de 2 sections :

- **La section de fonctionnement** qui comprend toutes les opérations nécessaires au fonctionnement de la collectivité et des services publics (charges de personnel, dépenses courantes, produits de la fiscalité...).
- **La section d'investissement** qui comprend les opérations qui modifient la valeur du patrimoine de la collectivité (acquisitions immobilières, travaux...). Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts et diverses dépenses ayant pour effet de réduire les fonds propres.

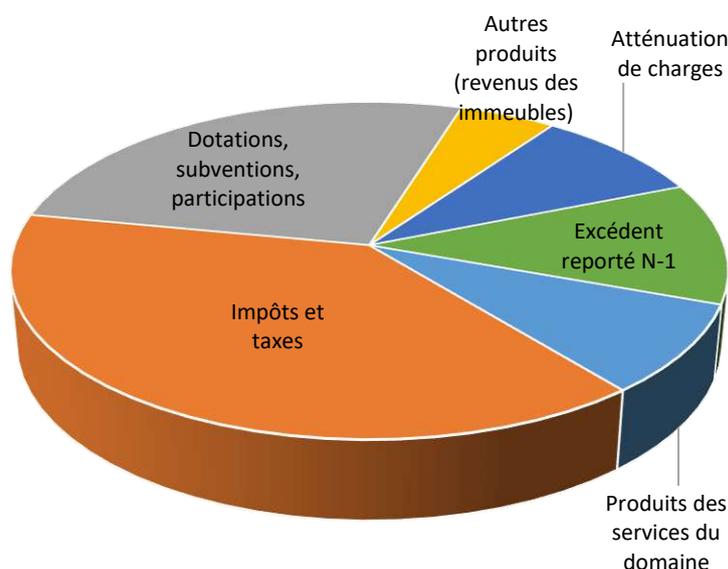
Dépenses de fonctionnement

NATURE DES DEPENSES	MONTANT	EN %
Charges de personnel	224 693,00 €	44,3%
Charges à caractère général	116 672,06 €	23,0%
Charges de gestion courante	125 375,01 €	24,7%
Charges financières	10 600,00 €	2,1%
Charges exceptionnelles	1 000,00 €	0,2%
Opération transfert section	29 385,00 €	5,8%
TOTAL	507 725,07 €	100,0%

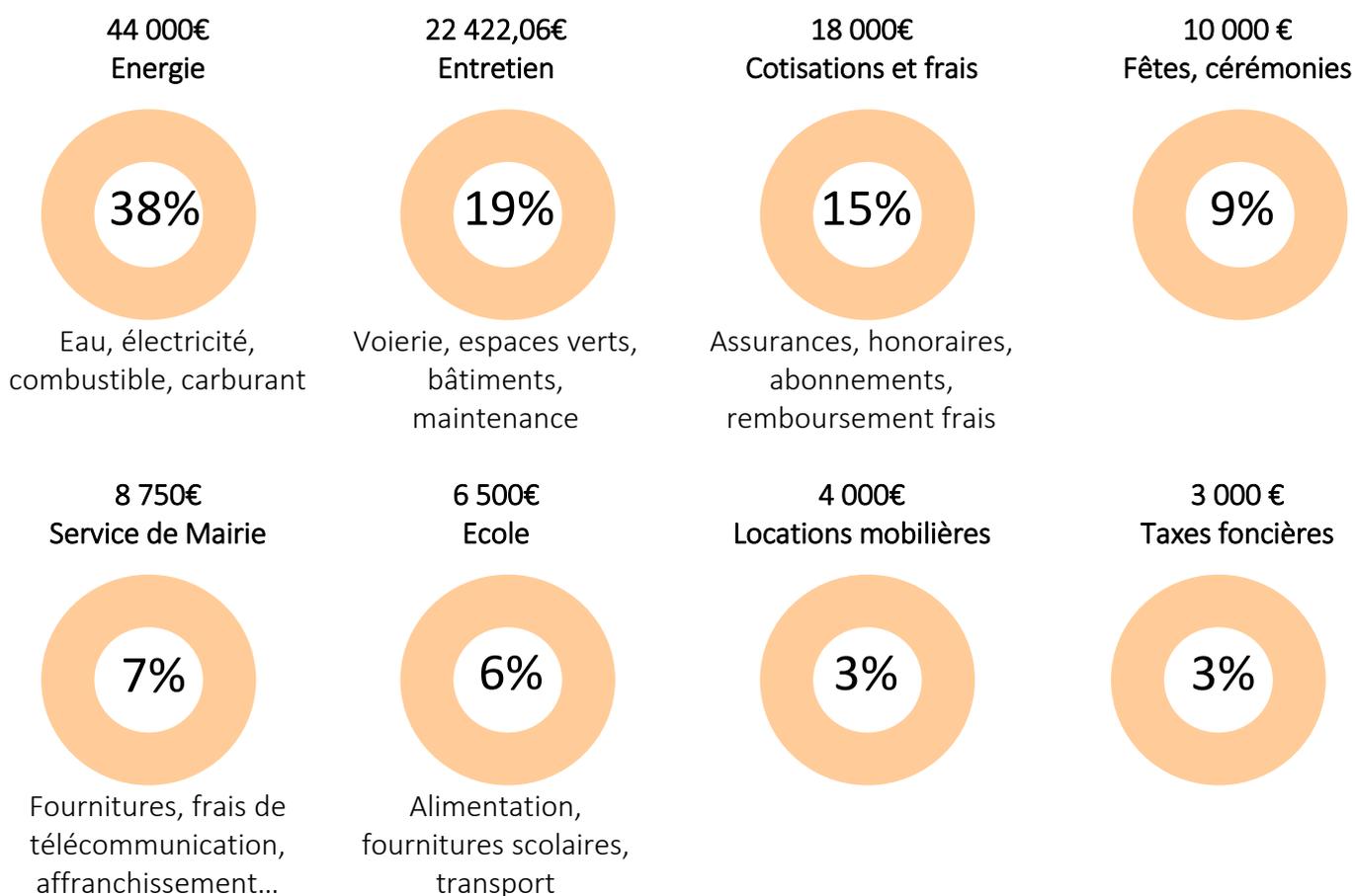


Recettes de fonctionnement

NATURE DES RECETTES	MONTANT	EN %
Produits des services du domaine	43 636,00 €	8,6%
Impôts et taxes	197 378,00 €	38,9%
Dotations, subventions, participations	135 995,00 €	26,8%
Autres produits (revenus des immeubles)	25 500,00 €	5,0%
Atténuation de charges	46 000,00 €	9,1%
Excédent reporté N-1	59 216,07 €	11,7%
TOTAL	507 725,07 €	100,0%

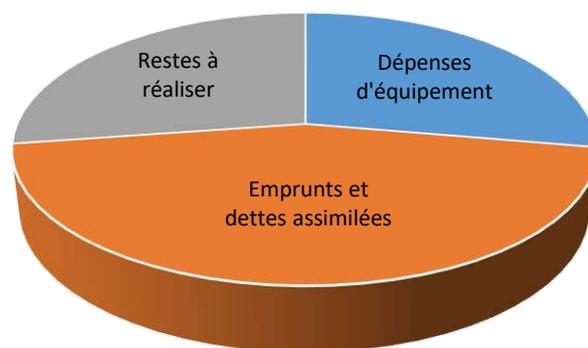


Dépenses : charges à caractère général : 116 672,06€



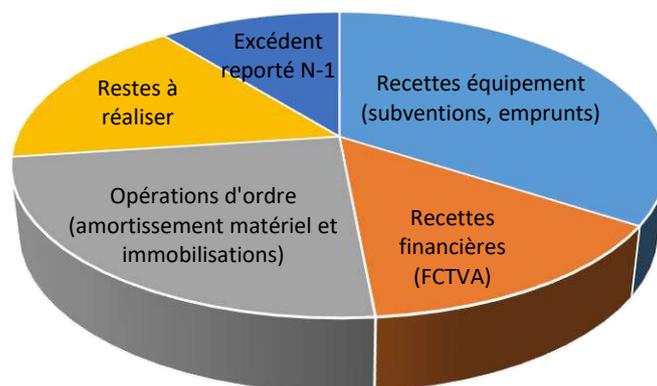
Dépenses d'investissement

NATURE DES DEPENSES	MONTANT	EN %
Dépenses d'équipement	33 500,00 €	27,7%
Emprunts et dettes assimilées	54 321,00 €	45,0%
Restes à réaliser	33 000,00 €	27,3%
TOTAL	120 821,00 €	100,0%



Recettes d'investissement

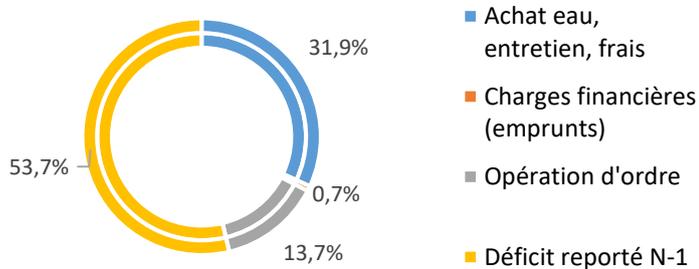
NATURE DES RECETTES	MONTANT	EN %
Recettes équipement (subventions, emprunts)	41 269,00 €	34,2%
Recettes financières (FCTVA)	17 386,99 €	14,4%
Opérations d'ordre (amortissement matériel et immobilisations)	29 385,00 €	24,3%
Restes à réaliser	19 835,15 €	16,4%
Excédent reporté N-1	12 944,86 €	10,7%
TOTAL	120 821,00 €	100,0%



Budget annexe : EAU-ASSAINISSEMENT

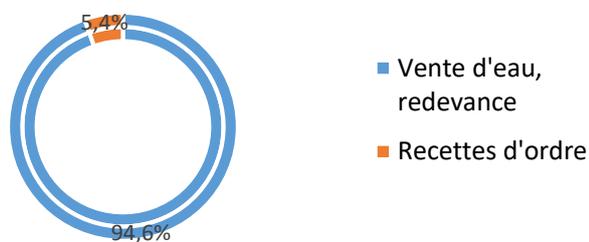
Section fonctionnement

Dépenses



NATURE DES DEPENSES	MONTANT	EN %
Achat eau, entretien, frais	51 269,00 €	31,9%
Charges financières (emprunts)	1 100,00 €	0,7%
Opération d'ordre	22 000,00 €	13,7%
Déficit reporté N-1	86 381,01 €	53,7%
TOTAL	160 750,01 €	100,0%

Recettes

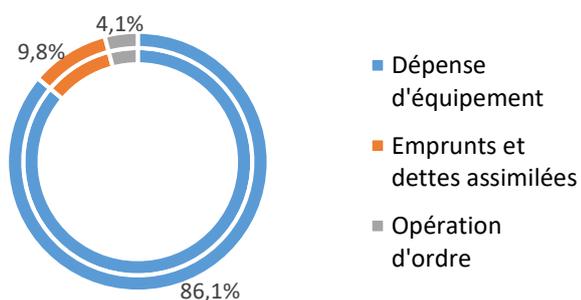


NATURE DES RECETTES	MONTANT	EN %
Vente d'eau, redevance	70 000,00 €	94,6%
Recettes d'ordre	4 014,00 €	5,4%
TOTAL	74 014,00 €	100,0%

→ Déficit de fonctionnement : - 86 736,01€

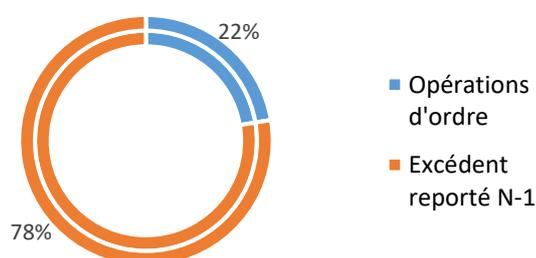
Section investissement

Dépenses



NATURE DES DEPENSES	MONTANT	EN %
Dépense d'équipement	84 784,71 €	86,1%
Emprunts et dettes assimilées	9 641,00 €	9,8%
Opération d'ordre	4 014,00 €	4,1%
TOTAL	98 439,71 €	100,0%

Recettes



NATURE DES RECETTES	MONTANT	EN %
Opérations d'ordre	22 000,00 €	22,3%
Excédent reporté N-1	76 439,71 €	77,7%
TOTAL	98 439,71 €	100,0%



Zoom sur les employés municipaux

Marie Claude PERROT

Secrétaire de mairie



MISSIONS DU SECRETARIAT

- Accueil physique et téléphonique des usagers et correspondants des services, orientation du public et des appels vers les différents services, primo renseignements.
- Travaux de bureautique : saisie et mise en forme de documents informatiques (courriers, tableaux, compte-rendu, procès-verbaux, rapports,...) ; tri, classement, archivage, numérisation, suivi des plannings et agendas, préparation des documents des séances du Conseil municipal, exécution et suivi des procédures (délibérations du conseil municipal, convention, arrêtés, etc..)
- Suivi et mise en forme des dossiers administratifs : urbanisme, funéraire, état civil, comptabilité, finances, ressources humaines, élections etc...

SERVICES POSTAUX

Affranchissement, vente de timbres, d'enveloppes, de prêt à poster...

Dépôt des objets y compris recommandés, retrait des lettres et colis en instance, dépôt des procurations courrier.

Services de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et prêt-à-poster de réexpédition.

SERVICES FINANCIERS ET PRESTATIONS ASSOCIEES

Retrait d'espèces sur compte courant postal, livret d'épargne...

Dépôt d'espèce sur compte courant postal ou livret d'épargne.

Païement et encaissement de mandat cash

Transmission au bureau centre pour traitement direct

Virginie AUSSUDRE

Agent d'accueil de l'Agence Postale Communale



Francis VUAGNAT et Emmanuel WODRINSKI

Agents du service technique et voirie



- **Entretenir les espaces verts de la collectivité** : effectuer la tonte, tailler les haies, ramasser les feuilles mortes, participer au fleurissement de la collectivité, entretien de la cour de l'école...
- **Maintenir les surfaces et abords de la collectivité, propres et fonctionnels** :
 - ramasser les déchets, vider les poubelles, nettoyer les abords des espaces de tri sélectif
 - désherber et maintenir en état de propreté les voies urbaines et les espaces publics
 - effectuer les interventions d'urgence pour libérer la voirie et les surfaces (animaux morts, arbres...)
 - participer à l'entretien des vitres difficilement accessibles
- **Effectuer des travaux d'entretien et de petite manutention sur les bâtiments, les équipements publics et la voirie** : Nettoyer les équipements urbains, effectuer l'entretien des chemins communaux, effectuer les interventions de 1er ordre sur les bâtiments : changer les ampoules, plomberie, électricité, serrurerie...
- **Participer à la préparation d'évènements et de manifestations diverses** : Installer les illuminations de Noël, installer et ranger les tables et les chaises dans le cadre de réunions ou animations ponctuelles
- **Assurer l'entretien courant des machines et des matériels utilisés**



Brigitte DESBOURDELLES

Agent d'entretien

Assure l'entretien des locaux publics : la mairie, la poste, les sanitaires publiques, la bibliothèque, la salle socio-éducative...

Nicki ROTHWELL

Remplacement

Assure le remplacement du secrétariat de mairie et de l'agence postale communale sur les périodes de congés. Assure la traduction en anglais des bulletins d'information.



Charlotte BACOT

ATSEM principal 2ème classe



GARDERIE

- Assure la garderie périscolaire, le matin et le soir, des enfants scolarisés sur le RPI Dompierre Les Eglises, St Hilaire la Treille, St Léger Magnazeix.
- Propose des activités ludiques, manuelles et récréatives.

CANTINE SCOLAIRE

- Commande des denrées alimentaires, élaboration des menus, gestion des stocks.
- Préparation des repas, nettoyage de la cuisine et du réfectoire.
- Respect des normes d'hygiène en vigueur.

Temps scolaire

- Aide l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie (vestimentaire, alimentaire, motrice...).
- Assistance de l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation d'activités pédagogiques.
- Aménagement et entretien des locaux et des matériaux destinés aux enfants.
- Surveillance lors des récréations.
- Accompagnement lors des sorties scolaires.

Temps périscolaire

- Encadrement des enfants avant, pendant et après le repas.
- Surveillance dans le dortoir.

Eva PIPERAUD

ATSEM principal 2ème classe



Fêtes de fin d'année

Les fêtes de fin d'année s'annonçaient compromises, et, malgré les difficultés rencontrées (couvre-feu, limitation des regroupements, fermeture des bars et restaurants...), la municipalité a souhaité semer des touches de joie dans la commune: décorations et illuminations du bourg, Père Noël pour les enfants de l'école, étrennes aux aînés. Le projet a fédéré de nombreuses personnes qui ont apporté leur concours sous forme de dons, prêts ou actions diverses.

Grand merci à chacun et chacune.



Rentrée de janvier à l'école

Au lundi matin de la rentrée, les enfants ont découvert trois paquets-cadeaux au pied du sapin de la classe : trois jeux en bois de type "casse-tête". Le Père Noël était encore passé par là...

Temps fort aussi que celui de la confection et la dégustation de galettes des rois au pralin et à la pomme... C'était aussi l'occasion de fêter l'anniversaire d'une élève !



Etat civil 2020

Naissances

Mathis Joris Nolan GAROT - 02/07/2020 - 7 Les Herbets



Décès

M. BRUAND Patrick Paul Henry, décédé le 14/01/2020

Mme JACKSON Rosina épouse DODD, décédée le 07/05/2020

M. AUTRAND Michel Roger, décédé le 24/05/2020

M. GUYON Michel Norbert, décédé le 16/07/2020

M. MADRIAS Roger, décédé le 05/07/2020

Mme DEMOUSSEAU Josiane, décédée le 07/08/2020

Mme LAYEC Monique Mélanie Marie veuve LE GOFF, décédée le 14/09/2020

M. JOURDE Bernard, décédé le 11/11/2020

M. GALAMON Elie, décédé le 16/12/2020



N'oublions pas les couples qui ont choisi de réaliser un PACS, nous leur souhaitons beaucoup de bonheur et de jolis projets dans leur vie commune.

Artisans/commerçants

<p>Bar, Epicerie LA BONNE PLANQUE 2 place du 19 mars 1962 05 55 60 75 93</p>	<p>Broyage GALATEAU Fabrice 10 La roche 05.55.60.16.64</p>
<p>Equarissage SARL BRETON 1 Les grands Prés 05.55.68.20.42</p>	<p>Création jardins, terrassement GREEN Barry Les charrauds de bronzeau</p>
<p>Ferme apicole BRUNIE Pascal Mièlerie des Petits Caires 06.07.09.35.88</p>	<p>Paysagiste LEMOVIC PAYSAGE 9 Chemin du camp de césar, Les chiers 06.64.03.09.64</p>
<p>Travaux de bâtiment, entretien parcs et jardins CHISLETT Anthony Les chiers</p>	<p>Vente de matériel agricole, import/export de matériel MATAGRI 87 Les jourdières 06.61.49.19.77</p>
<p>Exploitation domaines agricoles Les CICARDIERES Font buffaud 05.55.60.76.91</p>	<p>Travaux du bâtiment, entretien espaces verts ROTHWELL Graham 8 Chez guenier 06.74.11.81.09</p>
<p>Réparation, vente de véhicules et pièces détachées BOUTET Alain 4 Rue des charrons 05 87 77 70 09</p>	<p>Coiffure mixte TENDANCE COIFFURE 8 Avenue du clocher 05.55.68.63.13</p>
<p>Garage, carrosserie, vente/achat de véhicules DELAHAYE Yannick Rue de Schleithal 05.55.68.19.98</p>	<p>Tabac, presse, papeterie, Jeux FDJ Le TRISKELL 10 Avenue du clocher 05.55.47.39.76</p>
<p>Télé-pilote drone, prise de vue photos et vidéos ELYDRONE 7 Rue des charrons 06.71.46.40.39</p>	<p>Produits du sol, alimentation bétail, vin Ets VIGNAUD 6 Rue du Chaix 05.55.68.25.14</p>
<p>Restaurant L'EPANOUI DE ST LEGER 15 Rue des haras 05.55.76.48.53</p>	<p>Travaux de menuiserie bois et pvc VAN LOOCKE Matthias 9 Les charrauds de bronzeau</p>
<p>Assainissement EULOGIO Eric Villagrand 05.55.68.25.07 / 06.61.55.00.46</p>	<p>Jardinerie, salon de thé YAXLEY Donald 15 Rue de Schleithal 05.55.68.73.76</p>
<p>Artisan peintre intérieur/extérieur FALLAT Jason Rue des haras 06.67.21.23.96</p>	

Hébergements

LES CHEYROUX 1 Chez jammet 05.87.77.90.52	Gîte
DES RES, LES HIRONDELLES 8 bis Les grandes lignes	Meublé de tourisme
L'HERMITAGE 7 Les grandes lignes 05 55 60 66 61	Chambre d'hôtes
LA GRANGE DE BRONZEAU 9 Les charrauds de bronzeau 05.55.47.69.11	Chambres d'hôtes
LE JARDIN 5 Rue des jardins	Gîte
SUNNYSIDE COTTAGE 3 les charrauds de bronzeau Tél. : 05 55 60 67 64	Chambres d'hôtes

Aide à la personne/Santé

CHAPUT Céline 2 Le mas mauvis 05.55.60.26.43 / 06.47.63.76.41	Aide à la personne
GAVANIER Françoise 3ter Avenue du clocher 05.55.47.30.38	Infirmière Libérale
VAN RIET Didier Avenue du Clocher 06.23.54.45.01	Thérapeute de bien-être

Santé animale

BOULAUD Marielle Villaudrand 06.87.85.78.00	Ostéopathe animalier
--	----------------------

Pensez à signaler en mairie votre commerce ou votre entreprise, afin de vous répertorier

Infos Mairie



SIGNALEMENT NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez de vous installer sur la commune, pensez à venir vous signaler en mairie afin que l'on puisse vous donner toutes les informations utiles (ramassage des ordures ménagères, services publics, commerces...) et éventuellement vous accompagner dans vos démarches administratives (changement de carte grise, inscription à l'école, inscription liste électorale...).

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Les inscriptions se font à la mairie du domicile toute l'année.
Pour s'inscrire il faut être âgé de 18 ans et jouir de ses droits civils et politiques.

Pièces à fournir :

- 🔑 un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture électricité, téléphone.....)
- 🔑 un justificatif d'identité valide ou périmé de moins de 5 ans (carte nationale d'identité ou passeport)



Mairie

Horaires :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 14h30-17h
- mercredi et samedi : 9h-12h

Téléphone : 05.55.68.20.39

Agence postale

Horaires : du lundi au samedi de 9h à 12h

Téléphone : 05.55.68.29.83

Bibliothèque

Horaires : samedi de 9h30 à 12h30

Téléphone : 05 55 76 11 65

Comité FNACA

(Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie)

L'année 2020 restera gravée dans nos mémoires, marquée par la pandémie de la COVID 19, qui aura endeuillé beaucoup de familles. Cette année restera une année empreinte de morosité.

Pourtant, cette année 2020 avait bien débuté, le repas prévu le 8 mars 2020 à Villefavard, avait réuni 77 personnes, bien contentes de se défouler après l'hiver, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Et !! Le 17 mars, c'était le premier confinement.

Toutes nos manifestations programmées ont été annulées :

- les commémorations du 19 mars
- le repas champêtre à St Léger Magnazeix le 1^{er} août
- le repas « entrecôtes » à Magnac Laval le 28 novembre.

Du fait des restrictions sanitaires, les regroupements étant interdits, notre assemblée générale annuelle prévue en novembre, n'a pu avoir lieu.

Et maintenant 2021 : nous sommes toujours confinés et « masqués », respectant les couvre-feux, que pouvons-nous prévoir !?? Nous ne pouvons rien faire, ni prendre de risques. Nous sommes la génération la plus touchée.

Malgré cette situation inédite et difficile, il ne faut perdre le contact. La solidarité et les communications entre nous sont très importantes. Nous éviterons ainsi l'isolement et la cassure du lien qui nous unit.

Le comité FNACA compte à ce jour 103 adhérents dont 13 de St Léger Magnazeix. Ils ont tous pris leur carte 2021.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous apportent leurs aides et leur soutien. La municipalité en premier lieu pour la mise à disposition des locaux, du matériel et des abris.

On espère toujours que cette pandémie quitte notre terre à tout jamais. Dès que possible nous reprendrons nos activités si les conditions le permettent.

Il faut rester optimiste en attendant des jours meilleurs.

Nous formulons des vœux de bonne santé pour chacune et chacun d'entre vous et pour tous ceux qui vous sont proches.

Des vœux de partage, de paix, de solidarité et d'amitiés à tous les niveaux.

Très bonne année à tous.

Le président, G. Mourgaud

CLUB DU 3^{ème} AGE, ST LEGER MAGNAZEIX

Suite à notre assemblée générale de janvier 2020, huit nouveaux adhérents sont venus agrandir notre association, nous comptabilisons 81 membres.

La pandémie et le confinement ayant paralysé l'activité de notre club, nos manifestations ont toutes été annulées.

Etant donné les événements, nous ne prévoyons rien à l'avance, nous nous adapterons à la situation, L'année 2020 étant une année blanche, la cotisation 2021 ne sera pas demandée.

J'ai une pensée pour ceux qui nous ont quittés et pour leur famille, en particulier pour notre maire qui nous a beaucoup soutenus et a toujours été présente à nos manifestations.

Cette période n'est pas facile à vivre, nous pensons bien à vous et nous avons hâte de nous rassembler à nouveau.

Le président et les membres du bureau se joignent à moi pour vous adresser tous leurs vœux de bonheur et surtout de santé, en espérant que cette année sera meilleure que l'année passée.

La secrétaire, Maryse Brethé

SVPBM

(Sport vélo du Pays de la Basse Marche)

Comme tout le monde le sait, cette année 2020 a été bousculée, en raison de la crise sanitaire, ce qui malheureusement ne nous a pas permis d'organiser nos courses cyclistes habituelles. Mais nous espérons fortement que la situation va s'améliorer en cette année 2021.

Voici tout de même la programmation de nos courses pour cette année:

- Samedi 27 Mars à Bantard, départ 14h00 (ANNULÉE)
- Lundi 5 Avril à Saint Léger Magnazeix, départ 15h00
- Samedi 22 Mai à Saint Sornin Leulac, départ 15h00
- Samedi 7 Août à Lussac les Églises, départ 14h00
- Dimanche 15 Août à Saint Léger Magnazeix départ 15H00.

Malgré cette année "blanche", nous tenons quand même à remercier ceux qui nous aident, de près ou de loin, tout au long de l'année.

Nous espérons vous revoir en cette année 2021 au bord de nos routes pour encourager nos coureurs, si encore une fois la situation peut nous le permettre.

Pour suivre les informations de notre club:

- notre site internet: www.svbpm.wordpress.com
- notre page Facebook: **SVPBM Saint Léger Magnazeix**

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2021.

Mme Roy Alexandra

23, Lotissement Le Campalud

87160 Mailhac Sur Benaize

06.13.76.01.10



Association des St Léger de France et d'Ailleurs

Pas de grand rassemblement pour l'association. Ni en 2020 ni en 2021, et on sait pourquoi... Reste l'immense loisir de voyager sur le net grâce à Christophe Ripoché qui enrichit inlassablement les pages du site: www.stleger.info ou encore celles du compte facebook : St-Léger Amis de Léo. Avec les 73 communes de France, Belgique ou Suisse, le dépaysement est assuré! Je vous invite donc à suivre Léo, la mascotte de l'association.

Léo, c'est le diminutif de Leodegarius, nom latin de saint Léger, évêque d'Autun au VIII^e siècle. Quant au choix du sanglier, c'est qu'existe un sanglier en médaillon dans le blason de Saint Léger sous Cholet où eut lieu le premier rassemblement de l'association créée en mai 1996.

Pour célébrer les 25 ans de l'association en 2021, l'idée de la création d'une rose "St Léger" avait été lancée dès 2017. La municipalité de St Léger Magnazeix avait alors passé commande de 10 rosiers buissons. Ils ont été livrés la troisième semaine de janvier et plantés dans les différents massifs fleuris du bourg. Nous pourrons retrouver à la belle saison, leur délicat coloris rose orangé et leur parfum discret. Bonne année à tous.

Marie José Dauby correspondante de l'association pour notre commune

la seigneurie de Saint-Léger-Magnazeix jusqu'à la Révolution française, formant les limites de la paroisse, puis celles de la commune. Autrement dit, les seigneuries dites de Saint-Martial (Mas Mauvi), Fontbuffeau (Mas Thourie) et Mascloux (actuellement Chez Jammet). Chaque seigneur de ces lieux a donné des terres à des communautés religieuses connues pour fonder des petits prieurés. Ainsi, au 12e siècle, Itier de Magnac, seigneur de Saint-Léger donne un domaine agricole à l'abbaye de Grandmont pour fonder le prieuré des Bronzeaux. C'est le même schéma avec la Maison-Dieu de Montmorillon pour fonder la commanderie d'Héru; l'abbaye de Fontevrault, pour le prieuré du Puy-Saint-Jean; l'abbaye de la Règle pour le prieuré des Chiers; la collégiale du Dorat, puis la collégiale de la Chapelle Taillefert pour le bourg et l'église de Saint-Léger.

La grande propriété a toujours côtoyé la petite propriété dans cette commune ce qui explique la présence à la fois d'un habitat dispersé (par exemple: Chez Bellat) et à la fois d'un habitat groupé (le Puy-Saint-Jean).

Comme pour la majorité des paroisses, on trouve les premières traces de celle de Saint-Léger au 12e siècle. Il s'en est fallu de peu qu'une autre paroisse se forme au 13e siècle autour du prieuré du Puy-Saint-Jean.

Toute cette belle Histoire de votre commune peut être reconstituée grâce aux fonds d'archives des maisons religieuses déposés aux archives départementales de la Vienne (archives de la Maison-Dieu et archives de la Puye), aux archives départementales de la Haute-Vienne (archives de Grandmont et archives de la Règle) et aux archives départementales de la Creuse (archives de la Chapelle-Taillefert). C'est une mine sans fond. Les seigneurs de Saint-Léger-Magnazeix ayant appartenu à de puissantes familles de l'aristocratie (Magnac, Saint-Martial, Maulmont, Brachet, du Rieu, Laurens...), les sources documentaires se mesurent presque en kilomètres. Je vous donne alors rendez-vous au prochain bulletin pour en savoir plus.

Michaël THOURY

Michaël Thoury se définit comme passionné d'Histoire, mais il est aussi titulaire d'une maîtrise d'Histoire Moderne. Il est surtout, pour ce qui nous intéresse, un fin connaisseur de l'Histoire de l'ensemble du territoire bas-marchois. Nous lui avons demandé de nous raconter le passé de notre commune dans les pages de nos bulletins annuels et de nos "abrévés". Au fil des numéros, nous découvrirons peu à peu ces riches (et moins riches) heures de notre espace communal.

Natura 2000 à Saint-Léger-Magnazeix

Le site Natura 2000 des « Etangs du nord de la Haute-Vienne » s'articule autour des étangs de Murat (Lussac-les-Eglises / Saint-Léger-Magnazeix) et de Moustiers (Verneuil-Moustiers). Il inclut non seulement les étangs mais également les parcelles voisines (bois et prairies), pour une surface totale d'environ 172 hectares.



Le site Natura 2000 dans le secteur de Murat

La sélection de ce site au sein du réseau limousin repose avant tout sur la présence de la seule tortue sauvage indigène de notre région : **la Cistude d'Europe**. En Limousin, elle se reproduit uniquement dans le secteur de Moustiers et sur la commune de Saint-Martin-le-Mault. Six autres espèces d'intérêt européen y ont été recensées :

- **le Fluteau nageant**, une plante aquatique croissant à Murat ;
 - **le Cuivré des marais**, un papillon lié aux milieux humides ;
 - **le Lucane cerf-volant** et le **Grand Capricorne**, coléoptères dont la conservation passe par le maintien de vieux chênes dans les haies comme dans les boisements ;
- la Loutre** et le **Castor d'Europe**, tous deux inféodés aux rivières.

Par ailleurs, on note la présence de cinq habitats remarquables liés soit aux étangs (herbiers amphibies, herbiers aquatiques), soit à la gestion agricole actuelle ou passée des lieux (lande sèche, mégaphorbiaie, prairies humides à Molinie).

Les étangs et leurs abords ont en outre un intérêt ornithologique, notamment en période d'hivernage et de migration. Des colonies importantes de hérons s'y reproduisent également.



Herbiers amphibies sur les berges de l'étang de Murat



L'animateur du site

Le site a été confié depuis 2016 par l'Etat aux bons soins d'un écologue indépendant : Vincent NICOLAS. Naturaliste professionnel depuis plus de 20 ans, il a travaillé dans diverses régions pour plusieurs associations et conservatoires d'espaces naturels. Issu d'une famille paysanne de la Basse-Marche (St-Bonnet-de-Bellac), il œuvre au sein du réseau Natura 2000 limousin depuis 2008.

Son rôle est de mettre en œuvre les actions du document d'objectifs afin d'assurer la préservation des habitats et espèces du site. Il rend compte annuellement de son action d'une part auprès de l'Etat (financeur), d'autre part lors de la réunion d'un comité de suivi composé d'élus, de services administratifs, d'associations, de propriétaires et autres acteurs du territoire.



Mesure de vieux arbres dans le bois des Gettes



Pour en savoir plus... et agir !

L'animateur se tient à la disposition des propriétaires, ayant-droits et usagers du site pour tout renseignement, conseil et accompagnement de projets relatifs au patrimoine naturel. Les outils à disposition des collectivités comme des structures ou individus privés sont les suivants :

- la charte de bonnes pratiques : elle peut être signée par n'importe quel acteur local ou extérieur cautionnant les objectifs de conservation de la nature poursuivis. Une exonération partielle de la taxe foncière sur le non bâti est consentie pour les parcelles engagées.
- les contrats Natura 2000 : passés entre l'Etat d'une part et le propriétaire ou l'ayant-droit d'autre part, ils permettent le financement souvent intégral d'actions en faveur des espèces et habitats d'intérêt européen.
- les mesures agri-environnementales (MAEC) : réservées aux exploitants, elles permettent de financer la perte de productivité liée au respect de cahiers des charges spécifiquement élaborés pour le site. Elles visent à une amélioration des pratiques agricoles pour la préservation de l'environnement. Dans tous les cas, le rôle de l'animateur est de monter les projets d'un point de vue technique, administratif et financier puis d'en assurer le suivi jusqu'à la réalisation des travaux et même au-delà (suivis scientifiques).



Les actions réalisées et en cours

Le programme Natura 2000 a permis un investissement de plus de 40 000 € sur le site ces trois dernières années. Ce budget a été pour moitié consacré aux mesures agricoles auxquelles trois exploitants ont souscrit, avec notamment à la clef la préservation de près de trois kilomètres de haies et le passage en fauche tardive de 11 hectares de prairies. Cette fauche estivale, tout comme le maintien de l'activité agricole elle-même, est primordiale pour la conservation de la Cistude et de ses sites de ponte.

Ces investissements concernent également l'entretien de la petite lande surplombant l'étang de Murat grâce à l'implication de la commune de Lussac-les-Eglises, les travaux étant réalisés chaque année par l'association d'insertion Rempart (Bellac). En outre, une compensation a été versée à un propriétaire forestier pour garantir le maintien sur 30 ans de 28 arbres sénescents favorables aux insectes et aux chauves-souris.

Enfin, le travail d'animation financé couvre entre autres le suivi de dossiers potentiellement impactant comme les projets éoliens, ainsi que la réalisation d'animations pédagogiques pour le grand public et les scolaires. Ces derniers volets devraient être davantage développés ces prochaines années.



Grande Aigrette devant l'observatoire ornithologique



La lande de la Rivaille

Contact : Vincent NICOLAS – 06 18 65 75 90

MAXIMUM

Les Masgrimauds

87160 MAILHAC SUR BENAIZE

Tél. : 05 55 76 22 78

Mail : maximum87@orange.fr

Les dates des collectes pour l'année 2021 sont les suivantes :

- Jeudi 25 février
- Jeudi 06 mai
- Lundi 30 août
- Lundi 15 novembre

LES DECHETS ENCOMBRANTS, C'EST QUOI ?

Déchets provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur nature ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte habituelle des OMA (Ordures ménagères ou assimilées) et nécessitant un mode de gestion particulier. Ils comprennent notamment les appareils électroménagers hors d'usage, la literie, le mobilier, les produits métalliques, divers objets en matières plastiques...

SONT EXCLUS DE LA COLLECTE :

- ◇ Les déchets verts
- ◇ Les gravats
- ◇ Les produits qui ont pour destination les ECO POINTS
- ◇ Les OMA (Ordures ménagères et assimilées)
- ◇ Les déchets dangereux des ménages qui ne peuvent pas être pris en compte lors de la collecte des encombrants sans créer de risques pour les personnes ou pour l'environnement. Ces déchets peuvent être explosifs, corrosifs, nocifs, toxiques, irritants, inflammables ou d'une façon générale dommageables pour l'environnement (exemples : produits chimiques, peintures, phytosanitaires, solvants...)
- ◇ Les huiles usagées
- ◇ Les pneus
- ◇ Les tôles en fibrociment
- ◇ Les bâches agricoles
- ◇ Les cuves à fioul d'une capacité supérieure à 700 litres
- ◇ Les poêles et bidons non vidés.

SERVICE RENDU :

MAXIMUM, association agissant dans le domaine de l'insertion sociale par l'activité économique, s'engage à ramasser tous les encombrants des particuliers, à l'exclusion des professionnels et des personnes morales.

L'Association réalise une collecte du type « porte à porte » avec une inscription préalable auprès de la mairie sur liste nominative qui est envoyée à MAXIMUM au plus tard la veille de la collecte.

LE JOUR DE LA COLLECTE :

Les agents de MAXIMUM n'entrent pas chez les personnes, les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route selon les dates prédéfinies, avant 8 H, horaire de début de collecte.

Afin de faciliter le travail des collecteurs, il est demandé aux particuliers de trier les déchets déposés par type d'encombrant. En cas d'oubli d'inscription, les encombrants ne seront pas collectés et **la collecte sera reportée à la prochaine date.**

Attention : les tas d'encombrants supérieurs à 4 m³ ne relèvent pas de la collecte d'encombrants, mais font l'objet d'une prestation de débarras de maison. Les personnes ne doivent pas s'inscrire à la mairie mais contacter MAXIMUM afin de fixer un rendez-vous pour voir les encombrants et établir un devis.

LE DEBARRAS DE LA CAVE AU GRENIER :

Afin de faciliter le nettoyage d'une maison ou d'un bâtiment, MAXIMUM réalise des débarras de la cave au grenier sans écrémage.

A la demande, nous nous rendons sur place pour réaliser une évaluation du coût du débarras. Un devis est alors proposé avec photos. Le montant de ce devis dépend du taux de réemploi des objets à débarrasser. Après acceptation, une équipe de MAXIMUM vient débarrasser les divers encombrants définis dans le devis, à la date prévus avec le particulier.



Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes

16-25 ans



mlrurale87@wanadoo.fr



<https://www.facebook.com/mlrhv87/>



<https://www.missionlocaleruralehautevienne.>

4 antennes - 22 points d'accueil sur tout le département (Hors agglomération de limoges)

Une équipe de **28 professionnels** et des **services gratuits**

INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE pour les 16-25 ans

Vous avez moins de 26 ans ! Un accompagnement global et personnalisé
Un conseiller référent pour toutes vos démarches

⇒ **EMPLOI** : Techniques de recherche d'emploi ; rencontres entreprises et employeurs ; offres d'emploi et offres en alternance, parrainage, garantie jeunes ...

⇒ **ORIENTATION** : découverte de secteurs et métiers, immersions en entreprises et visites d'entreprises...

⇒ **FORMATION** : droits à la formation, accès aux parcours de formation, financements ...

⇒ **VIE QUOTIDIENNE** : permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules, aides financières ; démarches liées au logement ; accès aux droits et à la santé, aide aux démarches administratives, sports loisirs et culture ...

Vous bénéficierez du PACEA, Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie, droit à l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, mis en œuvre par les Missions Locales. Sa forme ?

Un engagement Jeune/Conseiller Mission Locale intégrant sous conditions de ressources, la Garantie Jeune et une allocation mensuelle.



Point d'accueil le plus proche de chez vous

Mission Locale Rurale de la Haute Vienne

Antenne de BELLAC

2 rue du Coq,

Pour convenir d'un rendez-vous... **N'hésitez pas à nous contacter au ☎ 05.55.68.87.54**

Entreprises, collectivités : la Mission Locale Rurale, votre allié recrutement !

Une équipe pour répondre au mieux à vos besoins

Un **Relais Emploi** et des conseillers référents seront vos interlocuteurs privilégiés.

2 conseillères dédiées à la **relation entreprises**.

Une **référente Handicap** et une **référente Alternance / Apprentissage**

1 conseillère dédiée à la **Formation Professionnelle**.

⇒ Favoriser la rencontre des Jeunes et des Entreprises ou structures

Visites d'entreprises, promotion et valorisation de votre secteur et de vos métiers, immersions de jeunes en entreprises, recrutement et formation des jeunes, organisation de forums, job dating, parrainage...

⇒ Un appui au recrutement

Identifier et analyser vos profils de postes.

Diffuser votre offre et présélectionner des candidatures et/ou proposer des candidats.

Informers sur les différents contrats de travail et les mesures : Alternance, aides à l'emploi des jeunes et des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des TH...

Rechercher une formation adaptée au jeune et à votre structure.

Un suivi renforcé pendant la période d'essai et tout au long du contrat.

Antennes et Permanences sur le territoire

		Prise de RDV au		
AIXE S/ VIENNE 87700	Mission Locale Rurale 8 Avenue François Mitterrand	05 55 70 45 74	Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 05 55 70 45 74 <i>ou voir lignes directes</i>	Sylvain JALLAT (de A à D) Pascale SAGE (de E à Z)
AMBAZAC 87240	Centre Raoul Dautry 1 rue Lavoisier	05 55 56 10 11	Mardi, Mercredi et vendredi journée 05.55.56.10.11	Arnaud MARTIN
BELLAC 87300	Mission Locale Rurale 2 rue du Coq	05 55 68 87 54	Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 05 55 68 87 54	Mélanie AMIANO, Valérie GUILBARD
BESSINES S/ GARTEMPE 87250	Maison Du Département 6 bis avenue de la Libération	05 55 02 05 71	Jeudi Journée (sauf 2 ^{ème} jeudi matin) 05.55.76.66.60	Aurore BOUCHEMOUSSE METEYER
CHALUS 87230	Salle des permanences 2 place Salvador Allende	05 55 70 45 74	2 ^{ème} et 4 ^{ème} Mardi matin 05.55.78.52.89	Sylvain JALLAT
CHATEAUNEUF LA FORET 87130	Maison Du Département Impasse des Thuyas	05 55 08 27 98 05 55 08 27 99	1 ^{er} et 3 ^{ème} Mardi 05.55.69.77.78	Sylvain JALLAT
CHATEAUPONSAC 87290	Espace France Services 3, place Ducoux	05 55 02 05 71	2 ^{ème} Jeudi matin 05.55.76.30.53	Aurore BOUCHEMOUSSE METEYER
EYMOUTIERS 87120	Maison Du Département 7 rue du Pré Thibaut	05 55 08 27 98 05 55 08 27 99	Jeudi après-midi 05.55.69.13.92	Sandrine DA SILVA FERREIRA
NANTIAT 87140	Mairie 14 rue de l'Hôtel de ville	05 55 02 05 71	Mardi après-midi 07.69.03.49.49	Sylvie MONCOURIER
NEXON 87800	Espace France Services 5 rue Jean-Jacques Rousseau	05 55 70 45 74	Jeudi journée 05.55.58.11.05	Sylvain JALLAT
NIEUL 87510	Mairie 12 rue du 8 Mai 1945	05 55 02 05 71	Mardi matin 07.69.03.49.49	Sylvie MONCOURIER
ORADOUR SUR VAYRES 87150	Mairie Rue du Général de Gaulle	05 55 70 45 74	2 ^{ème} et 4 ^{ème} Mardi après-midi 05.55.31.92.92	Sylvain JALLAT
PIERRE BUFFIERE 87260	Maison du Département Antenne Sociale 4 ter avenue de Toulouse	05 55 70 45 74	2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardi matin 05.55.30.19.59	Pascale SAGE
ST GERMAIN LES BELLES 87380	Maison Du Département 17 rue du Petit Moulin	05.55.08.27.98 05.55.08.27.98	1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi après-midi 05.55.71.80.18	Véronique PLAETEVOET
ST JUNIEN 87200	Mission Locale Rurale Rue d'Arsonval Cité Administrative M. Pascaud	05 55 02 05 71	Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 05 55 02 05 71 <i>ou voir lignes directes</i>	Aurore BOUCHEMOUSSE METEYER Sylvie MONCOURIER Valérie GUILBARD
ST JUNIEN 87200	Maison de quartier Bellevue de Glane – Bat E	05.55.02.05.71	2 ^{ème} mercredi matin 05.55.02.05.71	Sylvie MONCOURIER
ST JUNIEN 87200	Maison de quartier Fayolas – Bat o	05.55.02.05.71	4 ^{ème} mercredi matin 05.55.02.05.71	Sylvie MONCOURIER
ST LAURENT SUR GORRE 87310	Communauté de Communes 2 place de l'Eglise	05 55 70 45 74	1 ^{er} et 3 ^{ème} Mardi après-midi 05.55.48.93.90	Pascale SAGE
ST LEONARD DE NOBLAT 87400	Foyer Rural Rue Roger Salengro	05 55 08 27 98 05 55 08 27 99	Mardi et Mercredi journée, Jeudi matin 05.55.56.85.64	Sandrine DA SILVA FERREIRA
ST MATHIEU 87440	Mairie 1 place du Docteur Hugonneau	05 55 70 45 74	A la demande 05.55.48.65.33	Sylvain JALLAT
ST SULPICE LES FEUILLES 87160	Mairie Rue Reine	05 55 68 87 54	1 ^{er} et 3 ^{ème} Jeudi après-midi 05.55.76.73.32	Mélanie AMIANO
ST YRIEIX LA PERCHE 87500	Mission Locale Rurale Rue du 8 mai 1945	05 55 08 27 98 05 55 08 27 99	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 05 55 08 27 98/99	Véronique PLAETEVOET

L'ADIL 87 :

Un service public d'information sur le logement



Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...

Vous souhaitez avoir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'Etat, est à votre service. Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat :

- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, congé du locataire et du propriétaire ...
- **Accession à la propriété** : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété ...
- **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux, ...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts...
- **Subventions à la rénovation énergétique et au maintien à domicile les personnes âgées ou handicapées** : aides financières d'Action Logement, des Collectivités Locales, de l'ANAH, de la CAF, de la MSA, Certificats d'économie d'énergie, Ma Prime Rénov, Eco-PTZ...

adil₈₇ 05 55 10 89 89
28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

DES PERMANENCES ONT LIEU PRES DE CHEZ VOUS : Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales

Pour connaître les dates et horaires de nos permanences : www.adil87.org



SECTION DÉPARTEMENTALE DE L'OVS NOUVELLE-AQUITAINE

13 Rue Auguste Comte -CS 92092- 87070 LIMOGES

Siret : 412 109 670 00031 Code APE : 7120 B

Tel : 05 55 04 64 06 – Fax : 05 55 04 64 12

Mail : fdgdon87@gmail.com

FDGDON Haute Vienne devient FREDON Haute Vienne

Votre collectivité adhère à FREDON Haute Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire, FREDON Nouvelle Aquitaine, reconnu par l'état pour la mise en place et le suivi des plans de lutte.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes pouvant engendrer des nuisances.

Elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et l'accompagnement technique et administratif.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons) mise à disposition de cages pièges,
- Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,
- Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux).
- Vente de matériel de piégeage et d'EPI (Equipement de protection individuel).

Cette année encore, en fonction de vos besoins, des actions collectives seront organisées par la FREDON Haute Vienne dans la commune.

Concernant la régulation des populations de ragondins, une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute Vienne au 05 55 04 64 06.

Les amis des chats

15, square des jeunes

87290 Châteauponsac

Tél. : 06 85 56 42 42

Lesamisdeschats87@orange.fr

2020 : Une année que personne n'oubliera.

A notre quotidien, qui constitue déjà un combat permanent, sont venues s'ajouter des difficultés...et ce dans tous les domaines. Mais nos activités, elles, ne pouvaient s'arrêter : abandons, naissances multiples de chatons dont certains tentent, lâchement, de se débarrasser, de façon cruelle et honteuse. Nous avons cependant toujours répondu aux appels à l'aide et cherché des solutions. Nous ignorons où cette situation nous conduira.

Certains d'entre vous nous ont spontanément soutenus et nous les en remercions, mais les besoins sont énormes. Seule la solidarité nous permettra de continuer à être efficace. Diffusez ce message : il nous faut beaucoup de mains et des têtes bienveillantes. Les « 4 pattes » méritent notre investissement à tous. Nous rappelons que tout don à l'association donne droit à un reçu pour une déduction fiscale.

Retrouvons-nous en l'an 2021 que nous souhaitons très bon et sans obstacles pour tous.

Chamicalement.

La présidente, **Danielle Bonnet**



14 RUE ROBERT LAPEYRIERE
87210 LE DORAT
05 55 60 67 44
le-dorat@france-services.gouv.fr

Le saviez-vous ?

L'Etat, désireux d'offrir un accès aux services publics à toute la population, a pris la décision de mettre en place des espaces **France Services** dont certains sont portés par La Poste.

Ainsi le 1^{er} octobre 2020 la Maison de Services Au Public Le Dorat a été labellisée **France Services**.

Qu'est que cela change ?

- Un point numérique en libre accès (internet, imprimante, scanner...)
- Un agent entièrement dédié **France Services** pour vous accompagner
- Un espace de confidentialité

Quels services publics ?

- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Assurance maladie (CPAM)
- DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)
- Assurance retraite (CARSAT)
- Ministère de la Justice
- Ministère de l'Intérieur
(Permis de conduire, Cartes grises, Pièces d'identité...)
- Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- Pôle Emploi
- SNCF
- La Poste

Lundi, mardi, vendredi
9h00-12h00 et 13h30-16h30
Jeudi
9h30-12h00 et 13h30-16h30
Mercredi et samedi
9h00-12h00

M-Dorât - 23/09/2020 - 14h00 - 14h30

Maison de Service au public Arnac-La-Poste

15 Place du Champ de Foire - 87160 Arnac-la-Poste

Lundi : 14h00 - 16h30

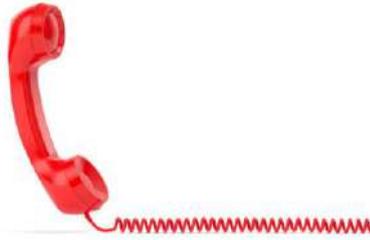
Mardi : 09h30 - 12h00 / 14h00 - 16h30

Mercredi : 09h30 - 12h00 / 14h00 - 16h30

Jeudi : 09h30 - 12h00 / 14h00 - 16h30

Vendredi : 09h30 - 12h00 / 14h00 - 16h30

Samedi : 09h30 - 12h30



NUMEROS UTILES

Numéros d'urgences

15	SAMU (Service d'Aide Médicale d'Urgence
17	Police ou gendarmerie
18	Pompiers
112	Numéro d'urgence européen
05 55 96 40 80	Centre Antipoison

Pharmacies

Pharmacie Prevost	Arnac-La-Poste	05 55 76 82 50
Pharmacie Raynaud	Lussac-les-Églises	05 55 68 23 66
Pharmacie Hazard	Magnac Laval	05 55 68 52 32
Pharmacie Mauvy	Magnac Laval	05 55 68 51 12
Pharmacie Gillet	Saint-Sulpice-Les-Feuilles	05 55 76 71 14



Taxis/Ambulances

Chabroullet Patrick	Lussac-Les-Eglises	05 55 60 19 00
Loisel Ambulances	Magnac Laval	05 55 68 61 60
Drochon-Faurie	Saint-Sulpice-Les-Feuilles	05 55 76 70 06
Paillier Dominique/Appel 2000	Saint-Sulpice-Les-Feuilles	05 55 76 94 47

Médecins généralistes

Maison Médicale	Le Dorat	05 55 76 16 30
Bernard Luc	Lussac-Les-Eglises	05 55 47 35 48
Boély Eric	Magnac Laval	05 55 68 58 58
Caron Michel	Saint-Sulpice-Les-Feuilles	05 55 76 96 96
Bourrel Frédéric	Saint-Sulpice-Les-Feuilles	05 55 76 97 97